

**Arrêté portant désignation des membres de la commission de sélection
des candidatures à un recrutement sans concours
dans le corps des agents administratifs des Finances publiques
dans le département d'Eure-et-Loir**

La Directrice générale des Finances publiques,

Vu le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 qui a modifié le décret n° 2010-984 du 26 août 2010 portant statut particulier du corps des agents administratifs des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 13 juin 2024, publié au JO du 15 juin 2024, autorisant l'ouverture au titre de l'année 2024 d'un recrutement sans concours d'agents administratifs des Finances publiques,

ARRÊTE :

Article 1 : sont désignés membres de la commission de sélection compétente à l'égard du recrutement sans concours dans le corps des agents administratifs des Finances publiques dans le département d'Eure-et-Loir :

- Mme Héloïse SIMOËNS, Administratrice de l'État, adjointe au directeur départemental des Finances publiques d'Eure-et-Loir et responsable du pôle pilotage et Ressources à la direction départementale des Finances publiques d'Eure-et-Loir ;
- Mme Céline GLOROT- BONNIN, Inspectrice principale des Finances publiques d'Eure-et-Loir, responsable du centre de contact de Chartres à la direction départementale des Finances publiques d'Eure-et-Loir ;
- M. Vaan BARSEGHIAN, directeur du secrétariat général commun de la Préfecture d'Eure-et-Loir.

Article 2 : est nommée en qualité de présidente de la commission de sélection précitée, Mme Héloïse SIMOËNS, Administratrice de l'État, responsable du pôle pilotage et Ressources à la direction départementale des Finances publiques d'Eure-et-Loir.

Article 3 : les dispositions du présent arrêté prennent effet au 25 juin 2024.

Fait à Paris, le 25 juin 2024

Pour la Directrice générale et par délégation,



Céline VILLENEUVE,

Administratrice des Finances publiques adjointe